Image not found or type unknown

Artisan prestataire et registre du commerce

Par **coupe and co**, le **16/12/2010** à **10:26**

Bonjour,
Artisan travillant seul incrit au répertoire des métiers et registre du commerce puis-je me déinscrire du registre du commerce? Mon activité ventes ne dépasse pas, et ce depuis mon inscrition il ya cinq ans, le coût de la taxe qui découle automatiquement de cette inscription.512eurospour 2010,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés